

Motion adoptée au Congrès de Vouillé

21 avril 2015

Réformer le collège, une nécessité pour les élèves comme pour les personnels

Le Sgen-CFDT le dit et l'écrit depuis bien longtemps : le collège actuel, ce n'est pas celui que nous voulons. Parce qu'il ne parvient pas à éviter l'échec de trop nombreux élèves, parce que les personnels qui y travaillent souffrent de ce triste constat et parce que leurs conditions de travail ne peuvent pas être bonnes dans un système qui étouffe, qui morcelle et qui trie, dont les acteurs ne sont ni soutenus ni reconnus.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Loi sur la Refondation de l'Ecole, nos représentants nationaux se sont pleinement investis pour faire entendre notre voix et porter notre ambition dans les discussions sur la réforme du collège, parvenant à faire évoluer le projet initial. Ce projet s'accompagne, une fois n'est pas coutume, d'un nouveau socle, de nouveaux programmes, laissant entrevoir une refonte d'ensemble de ce maillon structurellement faible du système éducatif.

Aussi, après de nombreuses et franches discussions internes, le Sgen-CFDT a choisi de se prononcer favorablement sur le texte présenté au Conseil supérieur de l'Education, malgré la frustration de ne pas voir le collège transformé autant que nous l'aurions souhaité, malgré les craintes, parfois légitimes, souvent fantasmées, et malheureusement alimentées par des organisations syndicales qui privilégient l'immobilisme, la peur, la démagogie et les déclarations belliqueuses à la construction d'une ambition partagée.

Cette prise de position n'empêche pas d'être tenaces et ambitieux. Au contraire, elle nous donne toute la légitimité nécessaire pour exiger du ministère qu'il accorde les moyens de concrétiser les déclarations de principe sans faire porter le poids des évolutions aux personnels.

Cette réforme ne résoudra pas toutes les difficultés d'un coup de baguette magique. Aucun ministre, aucun texte de loi, aucun décret, aucune circulaire, aucun budget n'a ce pouvoir.

Le Sgen-CFDT souhaite une autonomie accrue des établissements, autonomie qui n'est pas celle des chefs quand les équipes se mobilisent et s'organisent pour faire vivre, ensemble, les instances telles que le conseil pédagogique (dont la désignation reste à faire évoluer) ou le conseil d'administration. Nous refusons l'idée que nos collègues, que nous, personnels enseignants, d'éducation, de santé, sociaux, administratifs, de direction et d'orientation, serions incapables de nous mettre autour d'une table pour élaborer un projet d'établissement au bénéfice des élèves dans le respect des compétences et des statuts de chacun. Nous préférons nous saisir de cette occasion qui nous est donnée de sortir du fatalisme, des discours infantilisants, du c'était-mieux-avant qui ne correspond pas à nos valeurs et qui est contredit par toutes les études menées.

La parole et l'action sont à encourager sur le terrain, au plus près des réalités quotidiennes, pour que le collège évolue enfin, que la mise en place des enseignements interdisciplinaires, de l'accompagnement de l'élève, les répartitions de service et la construction des emplois du temps se fassent dans les meilleures conditions possibles.

C'est pourquoi le Sgen-CFDT Poitou-Charentes, réuni en congrès académique ce jour, s'engage résolument aux côtés des collègues qui abordent cette réforme pour la comprendre, en pointer les manques et en exploiter les possibles, pour la mettre en œuvre avec intelligence, pour faire en sorte que le collège devienne un lieu de réussite et d'émancipation pour tous.

Il met pour cela en place un plan d'action pour soutenir celles et ceux qui, au quotidien, dans notre académie, s'impliquent dans la vie de leur établissement et qui veulent changer l'école sans renoncer à améliorer leurs conditions de travail.

*Motion adoptée par le congrès
avec 92 % des mandats
et 8 % d'abstention*